



COMMUNIQUE DE PRESSE

Réactions au rapport [phare] de l'OIT Emploi et questions sociales dans le monde 2023 : Les travailleurs africains réitèrent l'urgente nécessité de renforcer les économies africaines

L'Organisation régionale africaine de la Confédération syndicale internationale (CSI-Afrique :<https://www.ituc-africa.org/>) se félicite des efforts que déploie l'Organisation internationale du travail (OIT) pour suivre et analyser les tendances de l'emploi et des conditions sociales et économiques dans le monde. Nous saluons les conclusions présentées dans le rapport Tendances 2023 car elles constituent une ressource précieuse pour comprendre les défis qui se posent aux travailleurs à l'échelle mondiale, et particulièrement en Afrique, ainsi que les opportunités qui s'offrent à eux.

Le rapport justifie notre appel à un nouveau contrat social pour l'économie mondiale, où la prospérité globale continue de croître. Cependant, la répartition des richesses reste déséquilibrée au détriment de la majorité des gens. Il est inacceptable que ceux qui créent la richesse continuent d'être désavantagés, tandis qu'une infime minorité s'empare des gains économiques. En effet, le rapport est cohérent avec la nécessité de repenser les idéaux d'équité, d'inclusion et d'égalité qui sont parmi les clés de voûte de la stabilité. La CSI-Afrique continuera à encourager et à mobiliser les parties prenantes pour qu'elles prennent au sérieux l'appel à la création d'une Coalition mondiale pour la justice sociale.

Sur la base des conclusions du rapport, notre organisation, la CSI-Afrique, se voit dans l'obligation de renouveler son appel aux gouvernements africains pour qu'ils renforcent leurs économies nationales par des initiatives locales, pragmatiques et innovantes visant à accroître la productivité et le niveau de vie, et mises en œuvre de manière inclusive.

La CSI-Afrique, en examinant le rapport, reconnaît l'importance de rechercher des solutions aux problèmes critiques mis en évidence par l'OIT et qui affectent l'emploi et les conditions sociales en Afrique.

1. La CSI Afrique se réjouit de l'accent mis sur la promotion du travail décent et sur la nécessité de renforcer les mesures de protection sociale. Ces aspects sont fondamentaux pour garantir le bien-être et la dignité des travailleurs.
2. Les conclusions du rapport sur le développement des compétences et la création d'emplois sont conformes à l'engagement de la CSI-Afrique à renforcer le pouvoir des travailleurs, en menant des actions de plaidoyer pour des salaires équitables, de

meilleures conditions de travail et une amélioration des perspectives d'emploi et de productivité [de la main-d'œuvre], surtout en cette ère de la quatrième révolution industrielle.

3. La CSI-Afrique réitère l'importance d'encourager des politiques économiques inclusives, comme le souligne le rapport. La collaboration entre les parties prenantes, y compris les syndicats, est essentielle pour développer des solutions alternatives qui donnent la priorité à la distribution équitable des opportunités économiques et à la justice sociale.
4. La CSI-Afrique reconnaît les défis posés par l'économie informelle et nous partageons la préoccupation de l'OIT quant à la nécessité de s'attaquer à l'insécurité de l'emploi, au manque de protection sociale et à l'exploitation qui prévalent dans les arrangements de travail informel, et qui affectent les femmes de manière disproportionnée. Nous nous engageons à poursuivre notre plaidoyer et notre coopération dans les efforts visant à formaliser l'économie informelle grâce à des politiques d'enregistrement favorables aux entreprises, à des programmes de soutien et d'incubation d'entreprises, au développement des compétences (enseignement et formation techniques et professionnels - EFTP - et programmes d'apprentissage), à des mesures de protection sociale et à des environnements propices à la sauvegarde des libertés civiles.
5. La CSI-Afrique reconnaît l'importance de la coopération mondiale et nous sommes prêts à apporter notre contribution aux initiatives qui favorisent le développement durable, le dialogue social et le bien-être des travailleurs sur l'ensemble du continent africain.
6. La corrélation entre la faible résilience au changement climatique et les taux élevés d'emploi informel souligne l'urgence de relever ces deux défis simultanément.
7. Nous souhaitons réaffirmer que la protection de l'espace [pour les libertés civiles], la promotion du droit à la liberté syndicale et à la négociation collective, ainsi que la création d'un environnement de travail sûr sont autant d'éléments essentiels à la stimulation et à la réalisation des économies solides et productives.

La CSI-Afrique demande instamment aux gouvernements africains, aux organisations internationales et aux autres parties prenantes d'accorder la priorité à une reprise économique inclusive et durable, d'investir dans la création d'emplois de qualité et de s'attaquer aux vulnérabilités exacerbées par la crise climatique. Le travail décent, la protection sociale et la résilience climatique doivent être au premier plan des agendas politiques en vue de construire un avenir plus équitable et durable pour tous les Africains.

En toute solidarité.



Le Secrétaire Général

Akhator Joel ODIGIE